

États financiers intermédiaires de
(non audités)

ACASTI PHARMA INC.

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

Avis :

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

ACASTI PHARMA INC.

États financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

États financiers

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	5

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 31 août 2015 et 28 février 2015

	31 août 2015	28 février 2015
Actifs		
Actifs courants:		
Trésorerie	2 605 257 \$	1 310 556 \$
Placements à court terme	13 161 025	17 071 344
Clients et autres débiteurs	194 896	384 886
À recevoir d'une société sous contrôle commun	49 658	49 658
Crédits d'impôt à recevoir	164 832	419 992
Stocks	78 888	87 370
Charges payées d'avance	162 586	318 457
	16 417 142	19 642 263
Immobilisations corporelles	197 598	69 937
Immobilisations incorporelles	16 412 760	17 495 905
Total des actifs	33 027 500 \$	37 208 105 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants:		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 080 934 \$	1 083 847 \$
À payer à la société mère (note 8 b)	141 583	538 531
	1 222 517	1 622 378
Passifs dérivés liés aux bons de souscription (notes 4 et 10)	625 327	2 357 408
Total des passifs	1 847 844	3 979 786
Capitaux propres (note 4) :		
Capital social	61 860 291	61 627 743
Surplus d'apport	4 836 521	4 911 381
Déficit	(35 517 156)	(33 310 805)
Total des capitaux propres	31 179 656	33 228 319
Engagements et éventualités (note 7)		
Événement postérieur à la date de clôture (note 11)		
Total des passifs et des capitaux propres	33 027 500 \$	37 208 105 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires du résultat global
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2015	2014	2015	2014
Revenus provenant des ventes	6 999 \$	7 539 \$	12 153 \$	63 612 \$
Coût des ventes	(2 334)	(4 511)	(4 989)	(30 542)
Marge brute	4 665	3 028	7 164	33 070
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 15 912 \$ et 28 912 \$ (38 008 \$ et 56 415 \$ en 2014)	(1 115 742)	(1 802 899)	(2 462 265)	(3 021 892)
Frais généraux et charges administratives	(1 048 973)	(1 655 355)	(2 314 030)	(3 437 184)
Perte provenant des activités d'exploitation	(2 160 050)	(3 455 226)	(4 769 131)	(6 426 006)
Produits financiers (note 5)	920 473	62 534	2 564 771	4 370 594
Charges financières (note 5)	(1 028)	(319 483)	(1 991)	(300 342)
Produits financiers nets (charges financières nettes)	919 445	(256 949)	2 562 780	4 070 252
Perte nette et résultat global total pour la période	(1 240 605) \$	(3 712 175) \$	(2 206 351) \$	(2 355 754) \$
Perte par action, de base et diluée	(0,01) \$	(0,03) \$	(0,02) \$	(0,02) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	106 550 106	106 227 896	106 476 162	106 048 298

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur				
Solde au 28 février 2015	106 444 012	61 627 743 \$	– \$	4 911 381 \$	(33 310 805) \$	33 228 319 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	–	(2 206 351)	(2 206 351)
	106 444 012	61 627 743	–	4 911 381	(35 517 156)	31 021 968
Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 6)	–	–	–	157 063	–	157 063
Options sur actions exercées (note 6)	2 500	625	–	–	–	625
Unités libérées (note 6)	169 750	231 923	–	(231 923)	–	–
Total des apports et des distributions aux propriétaires	172 250	232 548	–	(74 860)	–	157 688
Solde au 31 août 2015	106 616 262	61 860 291 \$	– \$	4 836 521 \$	(35 517 156) \$	31 179 656 \$
Solde au 28 février 2014	105 862 179	61 027 307 \$	406 687 \$	3 501 587 \$	(31 656 081) \$	33 279 500 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	–	(2 355 754)	(2 355 754)
	105 862 179	61 027 307	406 687	3 501 587	(34 011 835)	30 923 746
Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 6)	–	–	–	1 115 181	–	1 115 181
Options sur actions exercées (note 6)	200 000	50 000	–	–	–	50 000
Unités libérées (note 6)	197 999	285 361	–	(285 361)	–	–
Total des apports et des distributions aux propriétaires	397 999	335 361	–	829 820	–	1 165 181
Solde au 31 août 2014	106 260 178	61 362 668 \$	406 687 \$	4 331 407 \$	(34 011 835) \$	32 088 927 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Perte nette de la période	(1 240 605) \$	(3 712 175) \$	(2 206 351) \$	(2 355 754) \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations corporelles	11 416	913	15 665	1 827
Amortissement des immobilisations incorporelles	583 193	584 318	1 166 789	1 165 785
Rémunération à base d'actions (Produits financiers nets)	81 430	421 369	157 063	1 115 181
charges financières nettes	(919 445)	256 949	(2 562 780)	(4 070 252)
Gain (perte) de change réalisé	15 344	(5 734)	12 486	(11 016)
	(1 468 667)	(2 454 360)	(3 417 128)	(4 154 229)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	77 543	73 492	189 990	278 986
Crédits d'impôt à recevoir	(15 912)	(38 008)	255 160	(56 415)
Stocks	4 063	6 724	8 482	(25 687)
Charges payées d'avance	51 793	121 374	155 871	392 034
À recevoir de la société mère	–	–	–	47 140
Fournisseurs et autres créditeurs	(107 501)	(269 663)	(49 232)	243 858
À payer à la société mère	(830 631)	716 154	(396 948)	929 166
	(820 645)	610 073	163 323	1 809 082
Sorties nettes liées aux activités opérationnelles	(2 289 312)	(1 844 287)	(3 253 805)	(2 345 147)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts reçus	80 412	10 287	92 300	30 875
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 554)	(34 650)	(143 326)	(34 650)
Addition d'immobilisations incorporelles	(37 325)	(13 226)	(37 325)	(21 966)
Acquisition de placements à court terme	(2 512 000)	(13 958 100)	(2 512 000)	(14 478 186)
Échéance de placements à court terme	6 083 700	15 556 811	7 083 700	16 056 811
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	3 600 233	1 561 122	4 483 349	1 552 884
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit de l'exercice d'options	625	–	625	50 000
Intérêts payés	(1 028)	(1 784)	(1 991)	(1 949)
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités de financement	(403)	(1 784)	(1 366)	48 051
Gain de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	69 912	7 551	66 523	2 548
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 380 430	(277 398)	1 294 701	(741 664)
Trésorerie au début de la période	1 224 827	211 224	1 310 556	675 490
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	2 605 257 \$	(66 174) \$	2 605 257 \$	(66 174) \$
Informations sur les flux de trésorerie Transactions hors caisse				
Immobilisations incorporelles acquises inscrites aux fournisseurs et autres créditeurs	46 319 \$	– \$	46 319 \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

1. Entité présentant l'information financière

Acasti Pharma Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545, Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0A3. La Société est une filiale de Neptune Technologies et Bioressources Inc. (« Neptune »).

Le 7 août 2008, la Société a commencé à exercer ses activités après avoir acquis de Neptune une licence exclusive mondiale afin de développer et de commercialiser, en utilisant la technologie et la propriété intellectuelle, de nouveaux produits ciblant les maladies cardiovasculaires humaines. La propriété intellectuelle de Neptune est liée aux procédés d'extraction des biomasses marines, telles que le krill. Les produits visent les applications dans les créneaux des médicaments en vente libre, des aliments médicaux et des médicaments sous prescription.

Les opérations consistent à développer de nouveaux produits et à réaliser des essais cliniques sur les animaux et les humains. La quasi-totalité des dépenses de recherche et de développement, administration et dépenses en capital depuis le début de l'exploitation sont reliées au projet décrit ci-dessus.

La Société est exposée à un certain nombre de risques liés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, à la rencontre des objectifs de développement établis par Neptune dans l'entente de licence et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation considérables et des flux de trésorerie négatifs liés à l'exploitation. À ce jour, la Société a financé ses activités par l'offre publique et le placement privé des actions ordinaires, de fonds provenant de la société mère, le produit de l'exercice des bons de souscription, des droits et des options, et les crédits d'impôt à la recherche. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, la Société prévoit faire des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise. La capacité de la Société d'atteindre ultimement des opérations rentables est dépendante d'un certain nombre de facteurs hors du contrôle de la Société.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par le Conseil des normes comptables internationales (« International Accounting Standards Board », « IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels audités les plus récents de la Société. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et les notes de l'exercice terminé le 28 février 2015.

La publication des états financiers a été approuvée par le conseil d'administration le 14 octobre 2015.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les paiements fondés sur les actions qui sont mesurés selon IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions* (note 6) ; et
- passifs dérivés liés aux bons de souscription évalués à la juste valeur sur une base récurrente (note 10).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers incluent :

- L'identification d'événements déclencheurs indiquant que les actifs incorporels pourraient être dépréciés.
- L'évaluation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation comme base d'établissement des états financiers. À chaque date de clôture, la direction évalue la base d'établissement des états financiers. Ces états financiers ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation selon les IFRS. L'hypothèse de la continuité de l'exploitation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'évaluation des passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 10) et les paiements fondés sur des actions (note 6).
- Répartition des coûts partagés avec Neptune, sa société mère (note 8).

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables et bases de mesure appliquées dans les états financiers intermédiaires de la Société sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans les états financiers pour l'exercice terminé le 28 février 2015.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

i) Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation et la comptabilité de couverture, afin de remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 et n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée dans ses états financiers.

ii) Produits

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 remplacera entre autres l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. Cette norme comprend un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches pour comptabiliser les produits : à un moment précis ou progressivement. Le modèle propose une analyse des transactions en cinq étapes en fonction du contrat pour déterminer si les produits doivent être comptabilisés, le montant des produits comptabilisés et le moment où ils le sont. De nouveaux seuils quant aux estimations et au jugement ont été introduits, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés ou le moment où ils le sont. La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15 et n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée dans ses états financiers.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

4. Capital et autres composantes des capitaux propres

Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se composent de ce qui suit au 31 août 2015 et au 28 février 2015 :

	31 août 2015		28 février 2015	
	Nombre en circulation	Valeur	Nombre en circulation	Valeur
Passif				
Bons de souscription de série 8 émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne de 2014 (note 10)	18 400 000	625 327 \$	18 400 000	2 357 408 \$
Capitaux propres				
Bons de souscription du placement privé				
Bons de souscription de série 9 émis dans le cadre du placement privé de 2014	1 616 542	– \$	1 616 542	– \$

5. Produits financiers et charges financières

a) Produits financiers

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2015	2014	2015	2014
Produits d'intérêts	7 170 \$	26 319 \$	28 515 \$	54 389 \$
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 10)	23 679	–	1 732 081	4 316 205
Gain de change	889 624	36 215	804 175	–
	920 473 \$	62 534 \$	2 564 771 \$	4 370 594 \$

b) Charges financières

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2015	2014	2015	2014
Charges d'intérêts	(1 028) \$	(1 200) \$	(1 991) \$	(1 906) \$
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 10)	–	(318 283)	–	–
Perte de change	–	–	–	(298 436)
	(1 028) \$	(319 483) \$	(1 991) \$	(300 342) \$

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

6. Paiement fondé sur des actions

Au 31 août 2015, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'options sur actions de la Société

La Société a instauré un régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime prévoit l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A d'Acasti. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime correspond au minimum au prix de clôture des actions cotées la veille de l'octroi. Aux termes de ce régime, le nombre d'options pouvant être octroyées est limité à 10 % du nombre d'actions de catégorie A d'Acasti émises et en circulation de temps à autre. Les modalités d'acquisition et d'exercice des options sont déterminées par le conseil d'administration de la Société et incluent notamment les restrictions suivantes : la durée des options ne peut excéder dix ans et tout octroi d'options en vertu du régime d'options sur actions comprend certaines restrictions minimales, notamment une période d'acquisition des droits minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale des droits sur une base trimestrielle, au minimum. Le nombre total d'actions pouvant être émises à une seule et même personne est limité à 5 % du total des actions de la Société émises en circulation, ce pourcentage étant limité à 2 % par consultant.

Les activités dans le cadre du régime sont détaillées comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2015 et 2014	1,53 \$	4 296 250	1,57 \$	4 911 000
Attribuées	0,46	1 091 885	1,20	282 500
Exercées	0,25	(2 500)	0,25	(200 000)
Renoncées	1,57	(160 000)	1,03	(79 750)
Expirées	2,10	(50 000)	1,80	(100 000)
En circulation aux 31 août 2015 et 2014	1,30 \$	5 175 635	1,61 \$	4 813 750
Exercibles aux 31 août 2015 et 2014	1,57 \$	3 744 375	1,56 \$	3 762 625

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes de six mois terminées :

	Période de six mois terminée le 31 août 2015	Période de six mois terminée le 31 août 2014
Prix d'exercice	0,46 \$	1,20 \$
Prix de l'action	0,44 \$	1,15 \$
Dividende	—	—
Taux d'intérêt sans risque	0,66 %	1,13 %
Durée estimative	4,20 ans	2,60 ans
Volatilité prévue	65,63 %	56,62 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de six mois est de 0,21 \$ (0,40 \$ en 2014). Aucune option n'était octroyée à des non-salariés au cours des périodes de six mois terminées les 31 août 2015 et 2014.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options exercées durant la période de six mois est de 0,42 \$ (0,92 \$ en 2014).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'options sur actions de la Société (suite)

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2015, des dépenses de rémunération de 40 939 \$ et 83 752 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (121 274 \$ et 316 963 \$ en 2014).

b) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de la Société

La Société a établi un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants de la Société. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Les Unités émises par la Société s'acquiescent graduellement dans le temps mais sont assujettis à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60 %) de ces attributions seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par la Société. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de la Société, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur. La juste valeur des Unités correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans le surplus d'apport, sur la période d'acquisition.

Le nombre d'unités à base d'actions se présentent comme suit :

	Nombre d'unités d'actions	Nombre d'unités d'actions
Unités d'actions avec restrictions en circulation au 1 ^{er} mars 2015 et 2014	184 000	775 001
Libérées	(169 750)	(197 999)
Renoncées	(3 000)	(5 834)
Unités d'actions avec restrictions en circulation au 31 août 2015 et 2014	11 250	571 168

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2015, des dépenses de rémunération de 37 435 \$ et 64 388 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (143 814 \$ et 355 589 \$ en 2014).

c) Régime d'intéressement au capital de Neptune

Neptune a instauré différents régimes de rémunération à base d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui fournissent des services à ses filiales, incluant la Société. La Société constate à titre de rémunération à base d'actions une partie de la dépense enregistrée par Neptune, selon la proportion des services rendus qui sont fournis directement à la Société par les bénéficiaires.

i) Options sur actions de Neptune

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2015, des dépenses de rémunération de 2 346 \$ et 5 950 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (32 744 \$ et 52 314 \$ en 2014).

ii) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de Neptune

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2015, des dépenses de rémunération de 710 \$ et 2 973 \$, respectivement, ont été constatées sous ce plan par la Société (83 122 \$ et 276 806 \$ en 2014).

iii) Options d'achat d'actions d'Acasti détenues par Neptune

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2015, des dépenses de rémunération de néant ont été constatées sous ce plan par la Société (40 415 \$ et 113 509 \$ en 2014).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

7. Engagements et éventualités

Frais de recherche et de développement

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des accords avec divers partenaires et fournisseurs les obligeant à réaliser des projets de recherche ainsi qu'à fabriquer et commercialiser certains produits.

La Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total de 4 886 576 \$, dont un montant de 3 201 966 \$ a été payé à ce jour. Au 31 août 2015, un montant de 175 696 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à diverses réclamations et poursuites. La plus importante est la suivante :

- Un ancien dirigeant de la Société réclame le versement d'une somme d'environ 8 500 000 \$ et l'émission d'instruments de capitaux propres. Comme la direction de la Société estime que ces revendications ne sont pas valides, aucune provision n'a été comptabilisée.

Bien que, au 31 août 2015, l'issue de cette et de diverses autres réclamations et poursuites contre la Société ne peut être établie avec certitude, d'après les informations actuellement à sa disposition, la direction est d'avis que l'issue définitive de ces affaires, prises individuellement et collectivement, n'aura pas une incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société ou sur les tendances générales visant le résultat d'exploitation.

8. Parties liées

a) Frais d'administration et frais de recherche et de développement

Au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2015 et 2014, Neptune a facturé à la Société certaines charges engagées pour cette dernière, comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2015	2014	2015	2014
Charges administratives	398 398 \$	441 269 \$	695 689 \$	845 710 \$
Charges de recherche et de développement, avant les crédits d'impôt	235 083	181 888	747 454	282 339
	633 481 \$	623 157 \$	1 443 143 \$	1 128 049 \$

Lorsque Neptune engage des frais marginaux pour le compte de la Société, elle lui facture ceux-ci directement. Les coûts engagés qui bénéficient à plus d'une entité des filiales de Neptune sont facturés au moyen d'une allocation d'une fraction des frais engagés par Neptune qui est proportionnelle à la fraction des services ou des bénéfices estimatifs reçus par chacune des entités pour ces items.

Ces frais ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour le compte de la Société, puisque Neptune n'alloue pas, entre autres, certaines charges de bureau communes et ne facture pas d'intérêt sur ses créances. De plus, ces frais ne représentent pas nécessairement le coût que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et bénéfices au moyen des ressources partagées par Neptune ou si elle ne recevait pas de financement de Neptune.

b) À payer à la société mère

Les montants à payer à la société mère n'ont pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne portent pas intérêt.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

8. Parties liées (suite)

c) Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 2 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants inclut les montants suivants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2015 et 2014 :

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2015	2014	2015	2014
Avantages à court terme	144 865 \$	290 598 \$	295 323 \$	389 640 \$
Indemnité de cessation d'emploi	–	4 268	102 900	144 230
Charge de rémunération à base d'actions	29 946	362 991	94 545	1 031 261
	174 811 \$	657 857 \$	492 768 \$	1 565 131 \$

9. Informations sectorielles

La Société compte un secteur d'activité isolable : développer et commercialiser des applications pharmaceutiques découlant de ses droits sous licence pour les maladies cardiovasculaires.

La majorité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les ventes de la Société se répartissent selon la région de domiciliation du client. Toutes les ventes s'effectuent aux États-Unis.

10. Détermination de la juste valeur

Certaines des méthodes comptables et informations de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-dessous.

Actifs et passifs financiers et non financiers

En déterminant la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs basée sur les différents niveaux qui sont définis comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

10. Détermination de la juste valeur (suite)

Passifs dérivés au titre des bons de souscription

La Société détermine la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription sur une base récurrente. Ces passifs financiers ont été évalués selon les données de niveau 3. La juste valeur des bons de souscription émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne de 2014 a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 août 2015	28 février 2015
Prix d'exercice	1,50 \$ US	1,50 \$ US
Prix de l'action	0,36 \$	0,55 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,13 %	1,20 %
Durée estimative	3,26 ans	3,76 ans
Volatilité prévue	58,42 %	62,94 %

La juste valeur des bons de souscription a été déterminée à 0,03 \$ par bon de souscription au 31 août 2015 (0,13 \$ par bon de souscription au 28 février 2015).

Une augmentation ou une diminution de 5 % dans l'hypothèse de volatilité, qui est la donnée d'entrée non observable importante utilisée pour estimer la juste valeur entraînerait une perte de 207 286 \$ ou un profit de 182 835 \$, respectivement.

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers de niveau 3 pour les périodes de six mois terminées les 31 août 2015 et 2014 est présenté ci-dessous :

	31 août 2015	31 août 2014
Solde d'ouverture aux 1 ^{er} mars 2015 et 2014	2 357 408 \$	11 181 475 \$
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 5 a)	(1 732 081)	(4 316 205)
Solde de clôture aux 31 août 2015 et 2014	625 327 \$	6 865 270 \$

Pour la période de trois mois terminée le 31 août 2015, la variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription était un gain de 23 679 \$, comptabilisé dans les produits financiers (en 2014, une perte de 318 283 \$, comptabilisée dans les charges financières).

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée), la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.

11. Événement postérieur à la date de clôture

Le 29 septembre 2015, la Société a annoncé qu'afin de se conformer de nouveau aux règles relatives au cours acheteur minimum du NASDAQ, elle regroupera ses actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation à raison d'une (1) action ordinaire postérieure à la consolidation pour chaque tranche de dix (10) actions ordinaires préalables à la consolidation, pourvu que chaque fraction d'action ordinaire résultant du regroupement soit arrondie à la hausse.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2015 et 2014

11. Événement postérieur à la date de clôture (suite)

Conformément aux bulletins de la Bourse de croissance TSX et du NASDAQ, le regroupement prendra effet à l'ouverture des marchés le 15 octobre 2015 (la « **date de prise d'effet** ») et les actions ordinaires commenceront à être négociées au NASDAQ Stock Market et à la Bourse de croissance TSX sur une base ajustée en fonction du regroupement à cette date et donnera lieu à environ 10 661 626 actions ordinaires émises et en circulation après le regroupement.

Le prix d'exercice en vigueur à la date de prise d'effet, dans le cas des options d'achat d'actions incitatives, des bons de souscription et des autres titres convertibles en actions ordinaires (les « **titres convertibles** »), sera majoré proportionnellement en fonction du regroupement. Le nombre d'actions ordinaires assujetties à un droit d'achat aux termes de ces titres convertibles sera diminué proportionnellement en fonction du regroupement, pourvu qu'aucune fraction d'action ordinaire ne soit émise ni autrement versée à cet égard à l'exercice de titres convertibles.